GUIDE DE PÊCHE

ANIMATION ET SENSIBILISATION

FAIRE DÉCOUVRIR LA PÊCHE ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Le moniteur-guide de pêche initie et accompagne différents publics dans la pratique de la pêche. Il transmet des techniques, veille à la sécurité des participants et sensibilise à la vie des rivières.

01 Ses missions

- Préparer et encadrer des sorties de pêche.
- Enseigner les gestes, techniques et règles.
- Assurer la sécurité au bord de l'eau.
- Faire découvrir les poissons et habitats.
- Sensibiliser à une pêche responsable.

02 Où exercer ?

- Activité indépendante ou entreprise touristique.
- Écoles de pêche et ateliers pêche nature.
- Fédérations de pêche, AAPPMA, associations.
- Centres de loisirs et structures de séjours.

03 Qualités essentielles

- Très bonne pratique de la pêche.
- Pédagogie et sens du contact.
- Connaissance des poissons et des cours d'eau.
- Vigilance, sécurité et adaptation aux publics.
- Organisation et autonomie.

04 Accès au métier

- Qualification d'éducateur sportif adaptée, notamment BPJEPS pêche de loisirs.
- Déclaration et carte professionnelle pour encadrer contre rémunération.
- Respect des règles de pêche et de navigation.

05 Se former à Valrance

- BTSA GPN : écologie aquatique, poissons, animation et pédagogie.
- Le BTSA seul ne permet pas l'encadrement rémunéré de la pêche.
- Un BPJEPS adapté est à préparer en complément.

06 Évoluer ensuite

- Créer ou développer son activité de guidage.
- Se spécialiser : pêche à la mouche, carnassiers, tourisme de pêche.
- Concevoir des séjours et actions d'éducation aux milieux aquatiques.

07 À SAVOIR

Le BPJEPS « Pêche de loisirs à pieds et en embarcation » comporte des options selon le milieu d'exercice (eau douce ou maritime). Le BTSA GPN de Valrance est une excellente base naturaliste et pédagogique, mais ne remplace pas cette qualification réglementée.